

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

L'an deux mil vingt-trois, le 6 avril à 18h10, le Conseil Communautaire, légalement convoqué, s'est réuni à la Salle de Spectacle de GRANDVILLARS, sous la présidence de Monsieur Christian RAYOT, Président.

**Étaient présents** : Mesdames et Messieurs, Jacques ALEXANDRE, Martine BENJAMAA, Thomas BIETRY, Daniel BOUR, Anissa BRIKH, Bernard CERF, Gilles COURGEY, Roland DAMOTTE, Monique DINET, Jean-Jacques DUPREZ, Vincent FREARD, Daniel FRERY, Patrice DUMORTIER, Gérard FESSELET, Jean-Louis HOTTLET, Christian GAILLARD, Fatima KHELIFI, Sandrine LARCHER, Thierry MARCJAN, Claude MONNIER, Robert NATALE, Gilles PERRIN, Annick PRENAT, Jean RACINE, Lionel ROY, Jean-Michel TALON, Françoise THOMAS, Dominique TRÉLA, et Bernard VIATTE **membres titulaires**, Noël CASTEX **membre suppléant**.

**Étaient excusés** : Mesdames et Messieurs, Lounès ABDOUN-SONTOT, Chantal BEQUILLARD, Anne Catherine BOBILLIER, Philippe CHEVALIER, Catherine CLAYEUX, Catherine CREPIN, Sophie GUYON, Hamid HAMLIL, Michel HOUDELAT, Jean LOCATELLI, Anaïs MONNIER, Imann EL MOUSSAFER, Emmanuelle PALMA-GERARD, Florence PFHURTER, Nicolas PETERLINI, Sophie PHILIPPE, Fabrice PETITJEAN, Christian RAYOT, Virginie REY, Frédéric ROUSSE, et Pierre VALLAT.

**Avaient donné pouvoir** : Lounès ABDOUN-SONTOT à Daniel BOUR, Anne-Catherine BOBILLIER à Annick PRENAT, Philippe CHEVALIER à Gilles COURGEY, Emmanuelle PALMA GERARD à Sandrine LARCHER, Florence PFHURTER à Noël CASTEX et Pierre VALLAT à Bernard CERF.

Date de convocation	Date d'affichage	Nombre de conseillers	
Le 23 mars 2023	Le 23 mars 2023	En exercice	50
		Présents	30
		Votants	35

Le Président, à l'ouverture de la séance, procède à l'appel des conseillers, vérifie l'existence du quorum et proclame la validité de la séance si celui-ci est atteint. Il cite les pouvoirs reçus.

Le secrétaire de séance est désigné parmi les membres titulaires présents, Françoise THOMAS est désignée.

Le Président fait approuver le procès-verbal de la séance précédente et fait prendre note des éventuelles rectifications par le secrétaire de séance.

Il appelle ensuite les affaires inscrites à l'ordre du jour car seules celles-ci peuvent faire l'objet d'une délibération.

### **2023-02-03A Budget Assainissement Collectif – Compte administratif 2022**

*Rapporteur : Gilles COURGEY*

*Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L.2121-31, L.2122-21, et L.2343-1 et 2 ;*

*Vu la délibération 2022-03-04C adoptant le budget primitif 2022,*

L'année 2022 a été marquée par le démarrage, la poursuite ou la réalisation d'importants travaux ou études :

- travaux sur les stations d'épuration : création d'un bassin d'orage de 1100 m<sup>3</sup> et réhabilitation lourde (files eau et boues) de la STEP à boues activées de Beaucourt, création de la STEP (rhizosphère) de Froidefontaine, Brebotte et Grosne, renouvellement d'un agitateur, d'une vis de relevage et du portail à la STEP de Grandvillars.
- travaux sur les réseaux : création des réseaux d'assainissement collectifs sur la commune de Froidefontaine (tranche 1 correspondant à 85 % du village), réhabilitation d'une partie des réseaux d'assainissement au centre-ville de Delle.
- travaux sur les équipements associés : renouvellement de 4 pompes pour les PR de Joncherey et de l'armoire électrique du PR du Siava à Grandvillars.
- d'études de maîtrise d'œuvre : études sur la mise en séparatif de la commune de Faverois, préparation des travaux (tranche 2) de la mise en séparatif de la commune de Florimont.

La crise internationale accompagnée de ses incertitudes, couplée à une crise énergétique inédite (*doublement du prix de l'électricité en 2022 pour le service*), des ruptures d'approvisionnement pour certains produits et une inflation importante (*6 % en moyenne France mais jusqu'à plus de 100 % pour certains produits*), ont commencé à fortement impacter l'exploitation du service, ses finances et ses projets. Le service a cependant réussi à limiter ces impacts et maintenir la poursuite de l'activité en assurant une continuité de service aux usagers.

### Les grandes lignes du CA 2022 (hors restes à réaliser et reprise des résultats)

<b>Section de fonctionnement</b>		
<b>En dépenses</b>		
Chap. 011	Charges à caractère général dont	<b>622 331,08 €</b>
6061	Fournitures (eau, électricité, etc.)	151 070,57 €
6062	Produits de traitement	95 392,15 €
6152	Entretien et réparation de biens immobiliers	171 145,48 €
617	Etudes et analyses	17 379,80 €
6228	Contrat gestion des boues	50 386,27 €
Chap. 012	Charges de personnel	<b>475 750,37 €</b>
Chap. 014	Reversement redevance modernisation des réseaux de collecte	<b>146 297,00 €</b>
Chap. 022	Dépenses imprévues	<b>0 €</b>
Chap. 023	Virement à la section d'investissement	<b>0 €</b>
Chap. 042	Dotations aux amortissements	<b>751 837,34 €</b>
Chap. 65	Perte sur créances irrécouvrables	<b>156,50 €</b>
Chap. 66	Remboursement des intérêts d'emprunts	<b>148 061,65 €</b>
Chap. 67	Charges exceptionnelles	<b>44 652,30 €</b>

Chap. 68	Provisions pour risques et charges	0 €
<b>Total des dépenses de fonctionnement</b>		<b>2 189 086,24 €</b>
<b>En recettes</b>		
Chap. 042	Amortissements de subventions	275 218,07 €
Chap. 70	Ventes de produits <b>dont</b>	1 758 950,09 €
70611	Redevance assainissement	1 482 645,69 €
704 + 7068	Travaux (branchements neufs) et redevance PAC (Participation AC)	154 100,74 €
706121	Redevance modernisation réseaux	122 202,66 €
Chap. 74	Subventions d'exploitation (prime épuratoire, SEBA...)	91 862,12 €
Chap. 75	Autres produits	0 €
Chap. 77	Produits exceptionnels	45 417,94 €
<b>Total des recettes de fonctionnement</b>		<b>2 171 448,22 €</b>

↳ Le budget de fonctionnement est déficitaire de 17 638,02 €.

<b>Section d'investissement</b>		
<b>En dépenses</b>		
Chap. 040	Amortissements de subventions	275 218,07 €
Chap. 041	Opérations patrimoniales	59 345,17 €
Chap. 16	Remboursement des capitaux d'emprunts	273 257,67 €
Chap. 20	Frais d'études	0 €
Chap. 21	Immobilisations corporelles (travaux)	2 876 412,17 €
Chap. 23	Immobilisations (avances)	49 826,03 €
<b>Total des dépenses d'investissement</b>		<b>3 534 059,11 €</b>
<b>En recettes</b>		
Chap. 021	Virement de la section de fonctionnement	0 €
Chap. 040	Dotations aux amortissements	751 837,34 €
Chap. 041	Opérations patrimoniales	59 345,17 €
Chap. 13	Subventions (Agence de l'eau, DETR)	833 436,06 €
Chap. 16	Emprunts	0 €
Chap. 21	Immobilisations corporelles	0 €
Chap. 23	Immobilisations en cours	0 €
1068	Réserves	0 €
<b>Total des recettes d'investissement</b>		<b>1 644 618,57 €</b>

↳ Le budget d'investissement est déficitaire de 1 889 440,54 €.

### Les grandes lignes du CA 2022 (restes à réaliser inclus)

#### A la section de fonctionnement :

En dépenses : 2 189 086,24 €  
 En recettes : 2 171 448,22 €

↳ Le budget de fonctionnement est déficitaire de 17 638,02 €.

#### A la section d'investissement :

En dépenses : 3 534 059,11 €  
 Restes à Réaliser : 1 331 626,37 €

↳ Total des dépenses d'investissement : 4 865 685,48 €

En recettes : 1 644 618,57 €  
 Restes à Réaliser : 1 718 152,50 €

↳ Total des recettes d'investissement : 3 362 771,07 €

### Résultat du CA 2022 avec reprise des résultats 2021 (hors restes à réaliser)

	Résultats 2022	Résultats 2021 repris	Tous exercices confondus
Fonctionnement	- 17 638,02 €	984 725,17 €	967 087,15 €
Investissement	- 1 889 440,54 €	2 143 517,25 €	254 076,71 €
<b>Totaux</b>	<b>- 1 907 466,56 €</b>	<b>3 128 242,42 €</b>	<b>1 221 163,86 €</b>

Considérant l'identité de valeur entre les écritures du compte administratif du président et du compte de gestion du receveur pour l'exercice 2022,

**Le Conseil communautaire, en l'absence de Christian RAYOT, et après en avoir débattu à l'unanimité des membres présents, décide :**

- **d'adopter le compte administratif pour l'exercice 2022.**

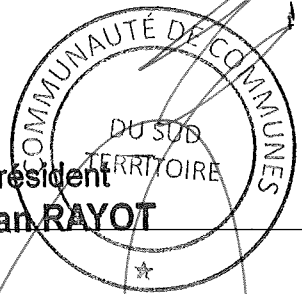
*Annexe : Vue d'ensemble CA.*

Le Président soussigné, certifie que la convocation du Conseil Communautaire et le compte rendu de la présente délibération ont été affichés conformément à la législation en vigueur.

Et publication ou notification le

Le Président,

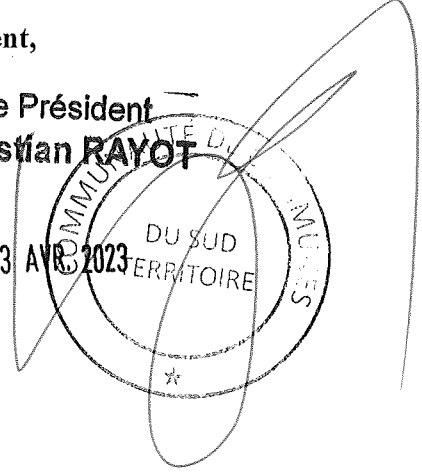
**Le Président  
Christian RAYOT**



Le Président,

**Le Président  
Christian RAYOT**

**JEUDI 13 AVRIL 2023**



## II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF VUE D'ENSEMBLE

### EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section d'exploitation	A 2 189 086,24	G 2 171 448,22	G-A -17 638,02
	Section d'investissement	B 3 534 059,11	H 1 644 618,57	H-B -1 889 440,54

		+	+
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section d'exploitation (002)	C 0,00 (si déficit)	I 984 725,17 (si excédent)
	Report en section d'investissement (001)	D 0,00 (si déficit)	J 2 143 517,25 (si excédent)

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)
TOTAL (réalisations + reports)		P= A+B+C+D 5 723 145,35	Q= G+H+I+J 6 944 309,21	=Q-P 1 221 163,86

RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (2)	Section d'exploitation	E 0,00	K 0,00
	Section d'investissement	F 1 331 626,37	L 1 718 152,50
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E+F 1 331 626,37	= K+L 1 718 152,50

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)
RESULTAT CUMULE	Section d'exploitation	= A+C+E 2 189 086,24	= G+I+K 3 156 173,39	967 087,15
	Section d'investissement	= B+D+F 4 865 685,48	= H+J+L 5 506 288,32	640 602,84
	TOTAL CUMULE	= A+B+C+D+E+F 7 054 771,72	= G+H+I+J+K+L 8 662 461,71	1 607 689,99

### DETAIL DES RESTES A REALISER

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
<b>TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION</b>		E 0,00	K 0,00
011	Charges à caractère général	0,00	
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	
014	Atténuations de produits	0,00	
65	Autres charges de gestion courante	0,00	
66	Charges financières	0,00	
67	Charges exceptionnelles	0,00	
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés	0,00	
70	Ventes produits fabriqués, prestations		0,00
73	Produits issus de la fiscalité		0,00
74	Subventions d'exploitation		0,00
75	Autres produits de gestion courante		0,00
013	Atténuations de charges		0,00
76	Produits financiers		0,00
77	Produits exceptionnels		0,00
<b>TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT</b>		F 1 331 626,37	L 1 718 152,50
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	1 718 152,50
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00

Chap.	Libellé	Dépenses engagées mandatées	Publié le	Titres restant à ...
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (6)	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	1 331 626,37		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours	0,00		0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00		0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00		0,00

Envoyé en préfecture le 13/04/2023  
 Reçu en préfecture le 13/04/2023  
 ID : 090-249000241-20230406-2023\_02\_03A-BF



(1) Indiquer le signe -- si les dépenses sont supérieures aux recettes, et + si les recettes sont supérieures aux dépenses.

(2) Les restes à réaliser de la section d'exploitation correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

(3) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en recettes qu'en dépenses.